Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2017-306** **04/04/2017**

Date de mise en application : 31/03/2017
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 04/04/2017
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidature pour l'emploi de sous-directeur "gouvernance et pilotage" au service "gouvernance et gestion de la politique agricole commune" à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPEE).

JORF n°0077 du 31 mars 2017

Texte n°162

Avis de vacance d’un emploi de sous-directeur

Est déclaré vacant au ministère de l’agriculture, de l’agroalimentaire et de la forêt, l’emploi de sous-directeur « gouvernance et pilotage » au service « gouvernance et gestion de la politique agricole commune » à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

La sous-direction « gouvernance et pilotage » est chargée de la gouvernance et de l’appui au pilotage des politiques publiques dans le champ de compétences de la DGPE.

Elle veille à la simplification, à l’harmonisation et à la sécurisation des procédures conçues par la direction générale, assure un rôle d’appui auprès des bureaux, notamment dans leurs relations avec les organismes payeurs d’aides européennes.

Elle pilote et anime le réseau des services déconcentrés dans la mise en œuvre des politiques publiques portées par la direction générale. Elle assure le secrétariat du Conseil supérieur d’orientation et de coordination de l’économie agricole et alimentaire.

Elle est chargée de la programmation et de l’exécution des programmes budgétaires sous responsabilité de la direction générale. Elle coordonne la tutelle des établissements publics qui relèvent de la direction générale.

Elle coordonne les activités relatives au contrôle des aides européennes et nationales, le suivi des audits communautaires et nationaux et de leurs recommandations, ainsi que le suivi de l’instrumentation des aides de la politique agricole commune (1er et 2e pilier).

Elle est aussi chargée de la gestion des ressources humaines, de la formation, des moyens de fonctionnement, de la communication, de la documentation et du pilotage de la performance de la direction générale.

Le titulaire du poste est chargé d'animer les trois bureaux et la mission de la sous-direction. Compte tenu de l'importance des activités de coordination, il veille à la liaison étroite avec l'ensemble des sous-directions de la DGPE et avec les opérateurs de l'Etat relevant de la sphère de compétences de la direction générale. Il assure le mise en place d'une organisation qui permet une animation efficace des réseaux des partenaires, un suivi rigoureux des procédures d'audits et de contrôles et une offre de services globale aux agents de la DGPE en matière de gestion des ressources humaines.

Pour assurer ces missions, le candidat devra disposer d'une bonne connaissance de l'environnement institutionnel européen et des politiques conduites par le ministère ainsi que de son fonctionnement (administration centrale, services déconcentrés et opérateurs). Une expérience en matière budgétaire, d'audits ou de gestion des ressources humaines serait appréciée. Le candidat devra disposer d'une solide expérience en management et faire preuve d'une réelle aptitude à la négociation.

Conformément aux dispositions du décret n° 2012-32 du 9 janvier 2012 modifié relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'Etat, les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises par la voie hiérarchique, à la DGPE, à l'attention de Mme Catherine Geslain-Lanéelle, directrice générale, 3, rue Barbet-de-Jouy, Paris (7e), et à la délégation à la mobilité et aux carrières, secrétariat général du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, 78, rue de Varenne, Paris (7e), dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République française.